



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-19-0894 du 06/12/2019

Arrêté du 24 juin 2019

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,
HORS CLASSE, AU TITRE DE L'ANNEE 2019

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classes, au titre de l'année 2019.

Date d'application : 01/12/2019

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2019.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2019



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe, au titre de l'année 2019

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 2 février 2018 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu la circulaire du 22 décembre 2017 relative au classement général des postes comptables au 1^{er} janvier 2018 ;
- Vu la demande de l'intéressé ;

ARRÊTE :

Article premier : l'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe, dont le nom suit, est affecté dans les fonctions ci-dessous désignées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade	Date d'affectation
MEMBRIBE	FRANCK	815357	DRFiP de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône MIS A DISPOSITION d'une organisation syndicale	DRFiP de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône Emploi administratif	IDIV FIP HORS CL	01/12/2019

Article 2 : les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 24 JUIN 2019

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH - 1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756